SGTA Schweizer Gesellschaft für Transaktionsanalyse

ASAT Association Suisse d'Analyse Transactionnelle

"ATTESTATION DE FORMATION DE BASE " EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE

DELIVREE A :

Nom : **Prénom :**

Qui remplit les conditions suivantes en justifiant le suivi de :

- Un cours 101 officiel (minimum 12 h.)
- Trois ans de formation théorique représentant un minimum de 250 h.
- 20 heures d'intervision (entre collègues) dont 10 font l'objet d'un commentaire écrit
- 80 heures de travail personnel réparties comme suit :
    - 50 heures de supervision de sa pratique professionnelle avec un Formateur/Superviseur AT (TSTA ou PTSTA), dont 15 font l'objet d'un commentaire écrit et 30 heures de développement personnel avec un praticien diplômé (CTA, PTSTA ou TSTA)

      Ou inversément :

    - 30 heures de supervision de sa pratique professionnelle avec un Formateur/Superviseur AT (TSTA ou PTSTA), dont 15 font l'objet d'un commentaire écrit et 50 heures de développement personnel avec un praticien diplômé (CTA, PTSTA)
- Un travail écrit final en accord avec son formateur en analyse transactionnelle. (10-15 pages)

Formateur, superviseur reconnu par l'ASAT
Date, signature

Représentant de l'ASAT, membre de la CFE (commission de formation et examen)
Date, Signature